



CUNAC

Le bulletin

2023 N°10

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL



INFOS



ACTUS



FOCUS

Le journal municipal d'informations

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ▷ 4

LE BUDGET PRIMITIF 2023 ▷ 6

CUNAC ACTUALITÉS ▷ 10

*Bien vivre
ensemble !*

 **PanneauPocket**



www.cunac.fr



mairie.cunac@cunac.fr





RETOUR EN IMAGES



Vœux du Maire à la population - 8 janvier



Goûter des aînés - 21 janvier



Car & Coffee ExtrêmeCar81 - 12 mars



Loto de l'ARPA - 5 mars



Chères Cunacoises, chers Cunacois,

L'année 2023 est déjà bien entamée. La fin de l'hiver a laissé place à la douceur printanière. Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre village et notre moral avec des températures agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur. Cette nouvelle année a démarré par la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 8 janvier dernier. **Je profite de cet espace d'expression pour remercier chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation.** Je n'oublie pas non plus toutes les personnes qui ont concouru à faire de cette rencontre un réel moment de partage et de convivialité comme à l'accoutumée.

Les vœux du conseil municipal à la population ouvrent le bal de diverses cérémonies institutionnelles, associatives, sportives et autres commémorations. Elles représentent des temps forts de la vie de notre commune, permettent de tisser des liens et doivent symboliser notre cohésion. C'est pourquoi, j'invite le plus grand nombre d'entre vous à y participer.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous devons clôturer les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et ouvrir le budget primitif de l'année 2023. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général ont fortement impacté nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus **j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.**

Vous pouvez compter sur mon implication ainsi que celle des élus du conseil municipal pour avoir adopté un **budget ambitieux et rigoureux** qui répond aux différents besoins de la commune. Les résultats de l'exercice budgétaire 2022 sont plutôt satisfaisants avec des excédents dégagés sur les sections de fonctionnement et d'investissement comme vous le constaterez dans votre bulletin municipal.

Concernant nos investissements nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre village. Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et **cette année sans augmentation du taux de la fiscalité locale.**

Concernant l'Extinction de l'éclairage public, nous l'avons validé en ce début d'année 2023.

Concernant les Mobilités, la Voirie et les Travaux nous avons réalisé l'aménagement du Chemin du Pin sur sa partie jouxtant la D999, la finalisation des trottoirs à Al Poussac et travaillons sur le carrefour Jalet / Artigues qui a été intégré au domaine public et sera aménagé pour faciliter le croisement des véhicules et l'accès des riverains. Nous finalisons la réfection des signalisations horizontales et créerons en mai un **Chaucidou sur la route d'Albi.**

Concernant la rénovation de l'éclairage (ampoules LED) nous avons acté le changement de l'ensemble des ampoules de nos infrastructures par des ampoules à faible consommation qui permettront de diminuer de 40% à 60% la consommation d'énergie.

Concernant l'École et la jeunesse, nous avons relancé dès la fin du mois de janvier le **Conseil Municipal Jeunes** qui sera à l'origine, je l'espère, de la mise en place des **journées citoyennes** mais aussi validé la mise en œuvre d'un **Chantier Loisirs Jeunes** pour le début des vacances d'été.

Concernant Le City Stade et l'Aire de jeux, nous avons engagé les travaux d'une aire de jeu de type City Stade pour faciliter les lieux de rencontres et d'échanges de la jeunesse de notre village. Nous avons créé un prolongement d'une aire de jeux pour enfants qui viendra compléter l'accès au City Stade.

Concernant les Maisons partagées, j'ai la confirmation d'un investisseur issu de l'économie sociale et solidaire de la prise en charge financière totale de la construction du dispositif « Maisons Partagées ». Un opérateur du secteur associatif habilité a donné son accord pour la gestion de ce dispositif. Il est déjà en relation de partenariat avec l'investisseur, les contraintes administratives sont en cours de résolution et devraient permettre le **début des travaux fin 2023.**

Pour terminer, je vous souhaite un excellent printemps à toutes et à tous.

Avec tout mon dévouement.





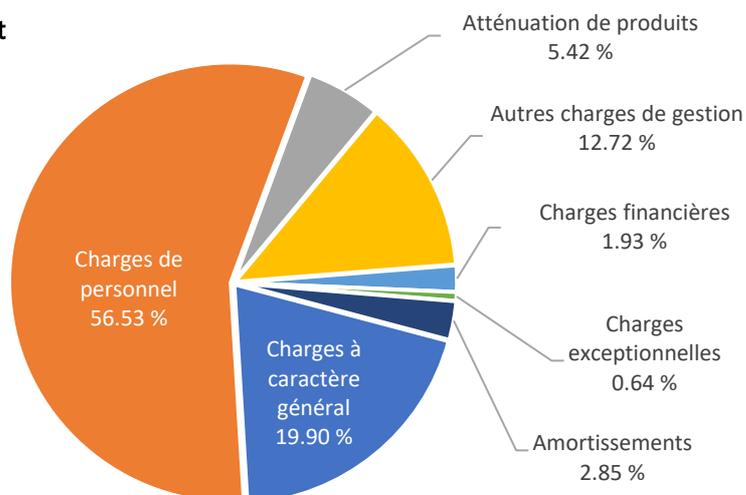
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

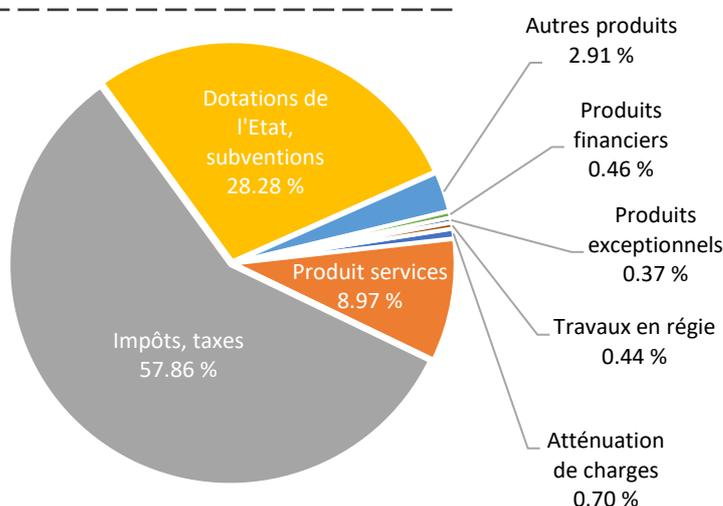
LE BILAN DE NOS DÉPENSES ET RECETTES RÉALISÉES EN 2022

Les dépenses et recettes de la **section de fonctionnement** sont détaillées comme suit :

Charges à caractère général	159 191.30 €
Charges de personnel	452 226.71 €
Atténuation de produits	43 387.21 €
Autres charges de gestion	101 774.40 €
Charges financières	15 435.13 €
Charges exceptionnelles	5 140.00 €
Amortissements	22 813.00 €
TOTAL GENERAL DÉPENSES	799 967.75 €



Atténuation de charges	6 416.76 €
Produit services	81 685.21 €
Impôts, taxes	526 723.91 €
Dotations de l'Etat, subventions	257 476.08 €
Autres produits	26 535.66 €
Produits financiers	4 216.88 €
Produits exceptionnels	3 331.62 €
Travaux en régie	3 984.56 €
TOTAL GENERAL RECETTES	910 370.68 €



La section de fonctionnement est excédentaire de 110 402.93 €. Le résultat de fonctionnement cumulé est de 373 000.05 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT



LES INVESTISSEMENTS - DÉPENSES

A l'école, les réalisations ont porté sur la pose de **films solaires**, l'installation de 2 **tableaux interactifs** et l'acquisition de **divers équipements** (Total 23 319 €).

Le **terrain de tennis** (4 320 €) a été repeint et un **terrain de pétanque** a été créé bénévolement par les élus et les agents (7 450 € de fournitures).

Pour une meilleure **isolation** et diminution du coût du chauffage, les **portes de la Mairie** et de la **brasserie** ont été remplacées (14 170 €).

Diverses acquisitions de matériels tels que : **auto-laveuse** (6 688 €), **débroussailleuse** (500 €), **vitrine affichage** (2 032 €), **sono** (1 228 €), **cumulus** (1 429 €).

Tous ces travaux et équipements ont bénéficié, pour la plupart, d'une attribution de subventions cependant elles n'ont pas été versées sur cet exercice budgétaire.

La Mairie n'ayant pas de réserve foncière, nous avons acquis un terrain au centre du village, à proximité du terrain de pétanque (52 714€).

Le remboursement de la part capital de la dette s'est élevé à 73 714 € (+ en fonctionnement 15 435 €).



LES INVESTISSEMENTS - RECETTES

Fond de compensation TVA	10 539.22 €
Taxe d'aménagement	26 361.61 €
Dette récupérable	25 375.00 €
Subv. CD81 WC école maternelle	2 606.30 €
Subv. CD81 Toiture salle	4 575.00 €
Subv. CD81 Mur école	1 548.00 €
Subv. CD81 Éclairage salle	645.00 €
Subv. CD81 Portes Mairie	3 385.80 €
Subv. ETAT Mur école	1 548.00 €
Subv. ETAT Éclairage salle	1 075.00 €
Subv. ETAT Portes Mairie	3 950.00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	81 608.93 €
Amortissements	22 813.00 €
TOTAL DES RECETTES	104 421.93 €

La section d'investissement est déficitaire sur l'exercice de **106 692.38 €**.

Le résultat d'investissement cumulé se comptabilise à **270 843.48€**.



Scannez le QR Code pour consulter le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2023 et accéder au **Budget Primitif 2023** et au **Compte Administratif 2022** dans leurs intégralités.



SERVICE JEUNESSE (Accueil Loisirs Sans Hébergement)

Notre Service Jeunesse municipal, dont la gestion était confiée auparavant aux Francas, se porte bien. En deux ans, les animateurs recrutés ont amené une constante évolution. **La fréquentation ne cesse d'augmenter.** A ce jour, 11 employés encadrent en moyenne 26 enfants le mercredi, 24 enfants par jour durant les petites vacances et 19 enfants par jour durant l'été. Les enfants et les parents apprécient les animations de qualité qui leur sont proposées.



NOTRE COMMENTAIRE

2022 aura été une année particulière. Tout au long de cette année, nous avons dû être vigilants. En effet, dans le contexte de crise économique, les augmentations (repas pour la cantine, électricité, carburant, rémunérations) ont impacté nos prévisions budgétaires.

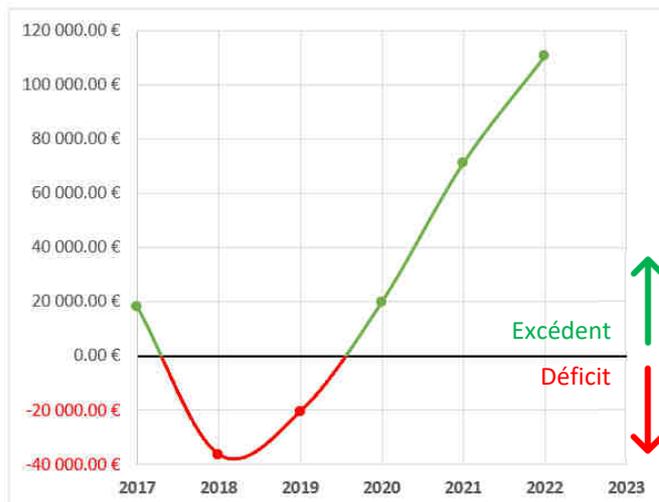
Notre travail de maîtrise avec rigueur des dépenses, de mise en concurrence, de recherche de subventions, nous a permis d'atteindre, un résultat excédentaire de plus de 110 000 € sur la section de fonctionnement. Ce résultat est très encourageant.



A NOTER !

Depuis notre élection, nous sommes parvenus en 3 ans, à basculer d'un héritage négatif - 20 000 € à un résultat excédentaire de + 110 000 €.

Cette évolution est le fruit de notre gestion. Enfin libéré des anciens contrats signés par les précédentes mandatures, le résultat du budget 2022 reflète vraiment nos actions et nos choix.



Évolution de l'excédent de fonctionnement



2022	110 402.93 €
2021	70 980.69 €
2020	19 714.61 €
2019	-20 715.38 €
2018	-36 468.93 €
2017	17 990.60 €



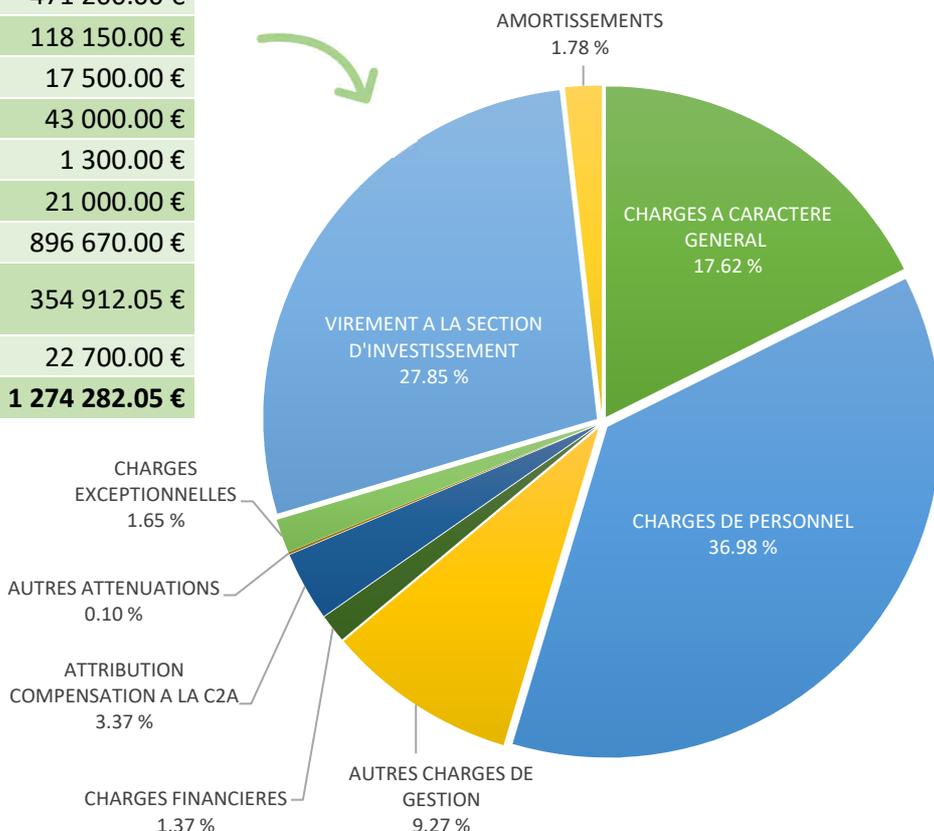
LE BUDGET PRIMITIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHARGES A CARACTERE GENERAL	224 520.00 €
CHARGES DE PERSONNEL	471 200.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	118 150.00 €
CHARGES FINANCIERES	17 500.00 €
ATTRIBUTION COMPENSATION A LA C2A	43 000.00 €
AUTRES ATTENUATIONS	1 300.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	896 670.00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	354 912.05 €
AMORTISSEMENTS	22 700.00 €
TOTAL DES DÉPENSES	1 274 282.05 €



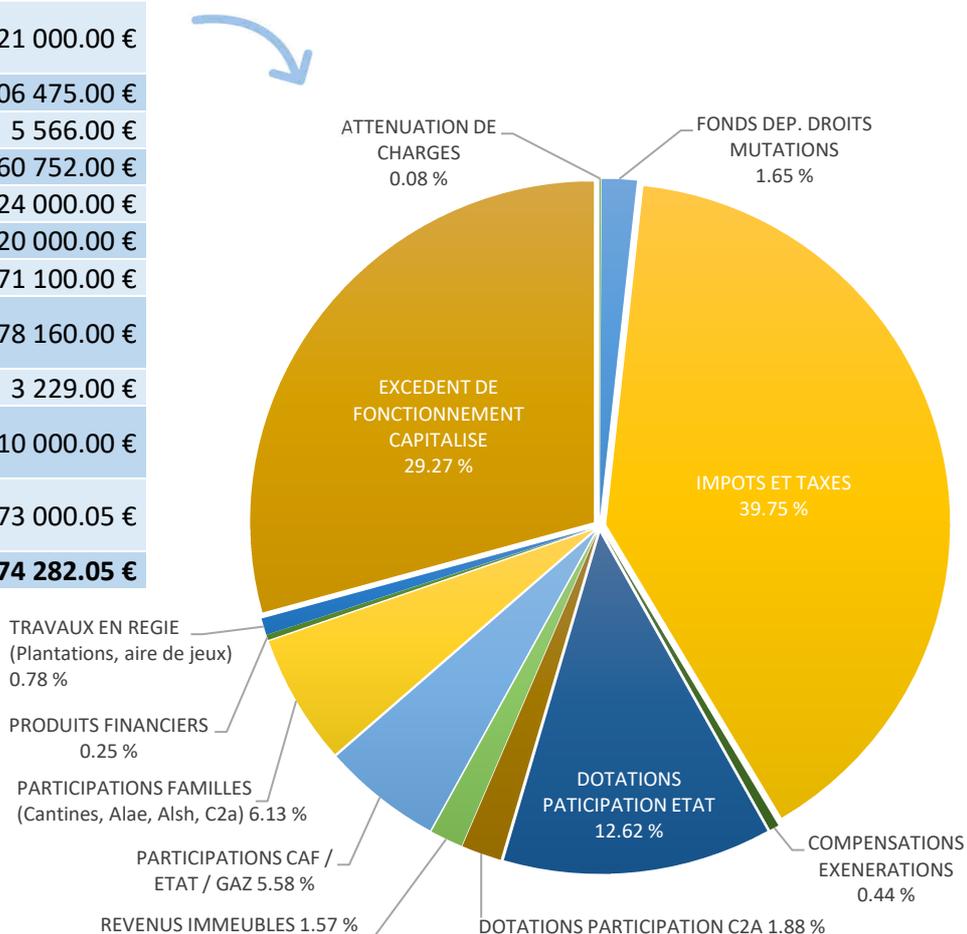
DÉPENSES



ATTENUATION DE CHARGES	1 000.00 €
FONDS DEPARTEMENTAL DROITS MUTATIONS	21 000.00 €
IMPOTS ET TAXES	506 475.00 €
COMPENSATIONS EXENERATIONS	5 566.00 €
DOTATIONS PATICIPATION ETAT	160 752.00 €
DOTATIONS PARTICIPATION C2A	24 000.00 €
REVENUS IMMEUBLES	20 000.00 €
PARTICIPATIONS CAF / ETAT / GAZ	71 100.00 €
PARTICIPATIONS FAMILLES (Cantines, Alae, Alsh, C2a)	78 160.00 €
PRODUITS FINANCIERS	3 229.00 €
TRAVAUX EN REGIE (Plantations, aire de jeux)	10 000.00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	373 000.05 €
TOTAL DES RECETTES	1 274 282.05 €



RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Camion benne	42 480.00 €
Arbres place de l'église et terrain de pétanque	3 598.71 €
Acquisition de terrains	200 000.00 €
City Stade	88 000.00 €
Aire de jeux, mobilier urbain	39 500.00 €
Eclairage du stade	21 000.00 €
Réhabilitation du chauffage des logements municipaux	20 000.00 €
Réhabilitation des locaux scolaires (dont rénovation 6 ième classe 4 285 €)	55 200.00 €
Volets roulants et films solaires à l'école	4 000.00 €
Photocopieurs Mairie, École, ALAE	8 100.00 €
Matériels sportifs, jeux d'éveil pédagogique, abri pour service Jeunesse	18 500.00 €
Ampoules et néons LED	7 500.00 €
Autres matériels divers	19 500.00 €
Remboursement en capital de la dette	80 300.00 €
Reversement à la C2A des 80 % de la taxe d'aménagement de 2022	10 550.00 €
Dépôt et cautionnement	1 000.00 €
Travaux réalisés par les agents (plantation arbres et sol de l'aire de jeux)	10 000.00 €
TOTAL DES DÉPENSES	629 228.71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Subvention État TBI	3 719.00 €
Dette récupérable (C2A)	26 365.00 €
Taxe d'aménagement	17 000.00 €
Fond de compensation TVA	11 000.00 €
Attribution, compensation	17 075.00 €
Dotations Caisse Allocations Familiales	3 988.00 €
Subvention CAF matériels Service Jeunesse	2 659.00 €
Ventes de matériels divers	8 000.00 €
Dépôts et cautionnement	1 000.00 €
Dotations aux amortissements	22 700.00 €
Virement de la section de fonctionnement	354 912.05 €
Solde d'exécution reporté	270 843.48 €
TOTAL DES RECETTES	739 261.53 €



La réalisation de ces travaux est possible grâce à notre recherche de subventions.

Nous avons pour partenaires l'État, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Agence Nationale du Sport. Le total des subventions attendu s'élève à 73 842 €. **A noter** : la section d'investissement est en excédent de 110 032.82 €



LES TRAVAUX DE VOIRIE POUR 2023

Les travaux de voirie pour 2023 représentent un coût global de 131 434 € : Rue Al Poussac (5 924 €) ; Chemin du pin pour la partie haute (23 955 €) ; Aménagement sécuritaire du carrefour chemins de Jalet et d'Artigues (88 460 €) ; Création d'un accès au city stade et à l'aire de jeux (13 095 €).

De plus, lors des rencontres de proximité, les riverains du chemin Saint-Éloi et ceux de la route de Villefranche d'Albi, au lieu-dit Autanet, ont signalé la vitesse excessive des véhicules et le manque de sécurité pour les piétons. Les relevés du radar pédagogique confirment ces comportements. Des **chicanes provisoires vont être provisoirement installées**. Nous pourrons, ainsi par la suite, cibler les endroits définitifs où un aménagement sera nécessaire.



ENDETTEMENT

La commune de Cunac, trop endettée, 97 800 € pour la seule année 2023, n'a plus la capacité d'emprunter. **Pour investir dans l'avenir, c'est un travail sur le long terme.** Il faut trouver pour chaque projet, de nouvelles solutions en optimisant ce qui est à notre portée et en cherchant systématiquement des appuis extérieurs.



PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS EN 2023

Les bases d'imposition de tous les foyers cunacois sont réévaluées, chaque année, par l'Etat. La mairie vote, ensuite, le taux communal. Habituellement, cette révision de l'Etat implique une augmentation de 3.5 % à 4%. Cette année, la majoration de l'Etat est de 7.1 %. **Le conseil municipal, afin d'amoindrir cet impact sur les foyers déjà touchés par la crise, a décidé de ne pas augmenter son taux.** Cependant, les cunacois constateront tout de même, la majoration sur leur feuille d'impôt, à l'instar de tous les contribuables français.



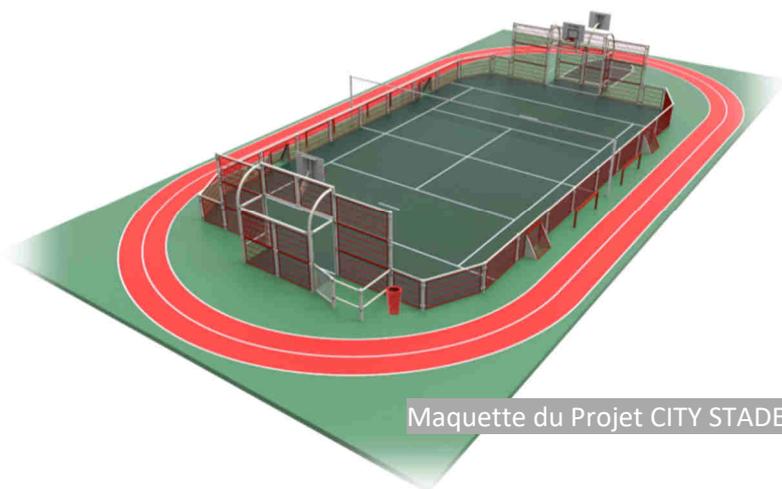
CITY STADE - AIRE DE JEUX



Le projet du city stade avance bien. Les travaux de terrassements et les premiers coups de pelle ont débuté le 9 mars 2023. Après stabilisation et drainage du sol, la dalle a pu être coulée.

Dès la fin du délai de séchage, l'installation de la structure pourra débuter. Il est prévu que l'ensemble des travaux du city stade, y compris la livraison, soient achevés d'ici l'été prochain.

A noter que le city stade se situe aux abords de la Place de la Grèze en contrebas du gymnase et en face du service jeunesse.



Maquette du Projet CITY STADE



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



De gauche à droite, de haut en bas :

ESTEVE Matthieu (Animateur), VENZAL Marc (Maire), SCORDIA Sorenza (Service Civique), TEULET Valérie (Conseillère Municipale), KOUBA Rose, SEGOND Juliette, BLANC Appoline, METRO Anna (Maire), GRIL Louis, CROS Maël, MARET Adrien, BELVISO Louis

Le Conseil Municipal Jeunes 2023 nouvellement élu

Dans son projet de campagne, Monsieur Venzal souhaitait la mise en place d'un conseil municipal jeune. C'est chose faite depuis le 7 février 2023.

Après une campagne de trois semaines, l'élection des 8 jeunes conseillers municipaux, élèves de CM1 et CM2, a eu lieu le 24 janvier 2023 au sein de l'école par leurs camarades. Quelques jours plus tard, ces jeunes élus se sont réunis dans la salle du conseil afin de procéder à l'élection de leur Maire à bulletin secret. **Anna METRO a été élue maire du Conseil Municipal Jeunes.**

Des réunions de travail sont prévues toutes les trois semaines, encadrées par Matthieu ESTEVE (animateur au centre de loisirs), Sorenza SCORDIA (service civique) et Valérie TEULET (élue référente).

L'équipe municipale des jeunes a participé à la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 au Monument aux Morts.

Le CMJ a également été présenté en début du conseil municipal du 6 avril 2023. Les jeunes élus travaillent actuellement sur leurs projets à venir.



PANNEAU POCKET

PANNEAU POCKET : L'APPLICATION QUI FACILITE VOTRE VIE AU QUOTIDIEN !

Parce qu'il est difficile de se tenir au courant des événements locaux tels que les travaux de voirie, les coupures d'eau ou d'électricité, les événements culturels ou sportifs, etc. Les informations sont souvent dispersées sur différents sites internet ou supports d'information, et il est facile de les manquer.

C'est là qu'intervient **Panneau Pocket**, une **application mobile gratuite sans publicité** disponible sur tous les téléphones **mobiles** et **tablettes**. Cette application permet de **recevoir en temps réel toutes les informations relatives à notre commune** directement sur votre smartphone sous forme de notifications afin de ne rater aucune communication importante.

Le développement de Panneau Pocket a été proposé et supervisé par la commission communication de la commune, avec Monsieur Laurent SEGOND, l'adjoint en charge de la communication. La mise en place de l'application depuis le 1^{er} septembre 2022, a été précédée d'une période de tests de six mois, pour s'assurer de son bon fonctionnement.



Désignez CUNAC en « favori »  en cliquant sur le cœur.

L'application, très simple d'installation et d'utilisation, a récemment atteint un nombre de 320 utilisateurs cela représente l'équivalent de 43 % des foyers de la commune avec de 50 451 lectures depuis le 1^{er} septembre 2022, ce qui démontre son succès. Cette réussite s'explique par le fait que l'application permet de consulter rapidement les informations importantes de la commune, en temps réel.

En conclusion, Panneau Pocket est une application mobile simple, pratique et gratuite, qui permet de rester informé des dernières actualités de la commune de CUNAC en temps réel. **Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, nous vous invitons à le faire dès maintenant pour bénéficier de toutes ses fonctionnalités et être informé des dernières nouvelles de votre commune.**

Finis les panneaux d'affichage souvent illisibles ou mal placés, **Panneau Pocket** regroupe toutes les informations dans une interface simple et intuitive. Vous retrouvez ainsi :

- Des **alertes** (panneaux sous fond blanc) : des notifications vous sont envoyées en cas d'urgence, de travaux importants ou de situations imprévues.
- Des **informations** (panneaux sous fond noir) : Panneau Pocket vous permet de connaître les informations municipales et les événements organisés à Cunac, tels que les animations, les spectacles ou les manifestations sportives, etc.



TÉLÉCHARGEZ-LA DES MAINTENANT ET FACILITEZ VOTRE VIE QUOTIDIENNE

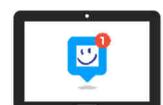
AIDE A L'INSTALLATION ET RÉPONSES A VOS QUESTIONS

Afin de vous aider pour l'installation de l'application, sa prise en main et vous apporter tous les renseignements souhaités ainsi que toutes les réponses à vos questions, Monsieur Laurent SEGOND en présence de Monsieur le Maire Marc VENZAL tiendra 2 nouvelles permanences à la **Mairie** à la Salle du Conseil, venez avec votre mobile et/ou tablette :



Mercredi 17 mai 2023 à partir de 20 H

Samedi 3 juin 2023 à partir de 11 H





CHANTIER LOISIRS JEUNES

Pour la seconde année consécutive et aux vues de l'engouement provoqué chez nos adolescents lors du premier, la municipalité a convenu de pérenniser ce dispositif pour le début des vacances d'été 2023. En effet, porté par Valérie Teulet, conseillère municipale déléguée et encadré par les animateurs du service jeunesse de Cunac, le chantier se déroulera la semaine du 10 au 13 juillet et permettra de réhabiliter et de décorer les jardinières situées au Vialar et devant la salle des sports de Cunac.

La partie loisirs se déroulera à St Pierre de Trévisy (Accrobranche et Paintball). Les collégiens intéressés, sont invités avec leurs parents à une réunion d'information le samedi 10 juin à 9h à la Mairie.



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

En présence du Sénateur, du Président de la FNACA, de la Maire et des élus du Conseil Municipal Jeunes, des Conseillers départementaux, des Anciens combattants et porte-drapeaux, des élus de la commune de Cunac et d'un public toujours fidèle aux valeurs de transmission et respectueux du devoir de mémoire, le maire a rendu hommage à l'ensemble des corps constitués ayant participé au conflit en d'Algérie. « *L'unité de notre pays dépendra toujours de notre capacité collective à unir toutes les différences, non en les effaçant, mais en les respectant, dans les fondements de protection de notre République : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité.* » concluait Marc Venzal dans son allocution.



AL POUSSAC ET CHEMIN DU PIN

Dans le cadre d'un fond de concours porté par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) un programme concernant les travaux de voirie sur la commune est engagé. Nous avons ainsi pu finaliser l'aménagement des trottoirs au lotissement d'Al Poussac et surtout mettre en conformité la partie haute du Chemin du Pin avec la création d'une aire de retournement pour le camion benne d'enlèvement des ordures ménagères.

Nous inscrirons sur ce programme l'aménagement de l'accès au City stade et à la nouvelle aire de jeux Place de la Grèze.



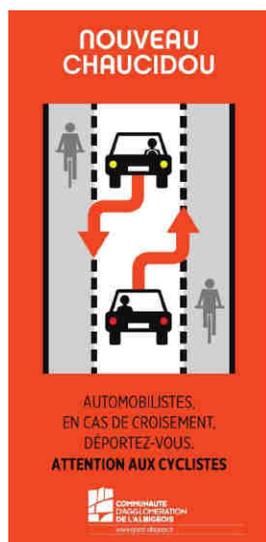
VÉGÉTALISATION

L'entretien des allées du cimetière de Cunac fait partie de nos obligations. Depuis plusieurs années, il est nécessaire de respecter les normes en vigueur concernant l'utilisation des produits phytosanitaires mais aussi de veiller à réduire la consommation du gaz pour nos brûleurs thermiques. Nous avons donc décidé de valider, par expérimentation, la

végétalisation des allées de la partie la plus ancienne de notre cimetière. L'enherbement des allées apparaît comme une alternative économiquement viable et écologiquement intéressante. La mise en place de gazon dit "renforcé" sur un sol composé d'un mélange terre-pierre permet de conserver la praticabilité des allées avec un enherbement résistant au piétinement. L'installation de gazon peut également réduire les dégâts liés à l'érosion lors de fortes pluies : l'herbe fixe le sol, ralentit l'eau et permet son infiltration. Elle peut même améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite par rapport à un sol en gravillonné par exemple.

LOCAL DE RANGEMENT ALAE

L'intérêt grandissant des enfants à intégrer notre service jeunesse sur les temps extra et périscolaires nous amène à proposer de multiples activités de plein air. Pour stocker le matériel à destination de ces activités, il est nécessaire de réaliser une construction adaptée à ces rangements. La municipalité a ainsi prévu de faire construire un petit édifice en forme d'abri fermé où les enfants pourront retrouver draisiennes, trottinettes, vélos, ballons, cerceaux et tous autres jeux de plein air. Le projet, validé en Conseil municipal, s'intégrera harmonieusement sur les espaces extérieurs du service jeunesse sans gêner les installations ludiques et éducatives déjà installées.



CHAUCIDOU

Une chaussée à voie centrale banalisée ou Chaucidou permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques. Elle partage la chaussée en 3 voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos ; Deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos. Le mot "chaucidou" est la contraction de "chaussée" et de "doux". C'est un concept qui vient de Suisse. Dans le cadre des aménagements en cours et à venir pour faciliter les déplacements doux, une campagne de signalisation horizontale est engagée par la C2A à la demande de la municipalité. La commune a donc souhaité bénéficier de ces actions pour, entre autres, entreprendre la sécurisation des déplacements à vélo en délimitant des voies de circulation dédiées sur une partie de la route d'Albi. Cette expérimentation permettra de sécuriser la circulation des vélos, assurer un accès aux piétons et surtout ralentir les flux et les vitesses des véhicules. Le plan de développement des déplacements doux porté par l'intercommunalité s'inscrit complètement dans notre volonté d'harmoniser toutes formes de déplacements sur notre commune.

TRAIL DE CUNAC

La deuxième édition du Trail de Cunac portée par l'Association des Parents d'Elèves s'est déroulée le dimanche 28 mars. Le passage à l'heure d'été et les conditions météorologiques compliquées n'ont pas freiné les ardeurs des participants, petits et grands. La bonne humeur, l'enthousiasme et la convivialité étaient au rendez-vous. Le soutien de la commune et de ses agents a été précieux pour permettre le bon déroulement de cette belle manifestation. Enfants et adultes ont ainsi participé en fonction de leur catégorie à des parcours adaptés et aux vues des sourires au départ et à l'arrivée, tous en sont sortis heureux.



GOUTER DES AÎNÉS

Le samedi 21 janvier nous avons convié nos « Aînés » à un goûter spectacle.

Ils étaient une trentaine à venir partager la galette des Rois à la salle des fêtes et à assister au spectacle de magie et d'imitations de Christian Védeilhé et Valérie Rosada (ANIMAGIC SHOW à Cadalen). C'est au son de l'accordéon que s'est terminé cet agréable après-midi. Mais ne voulant pas délaissier un grand nombre de personnes qui, pour des raisons personnelles n'avaient pas pu assister au goûter, nous avons repris le samedi suivant notre porte à porte afin de distribuer des chocolats et souhaiter la bonne année à tous nos « Aînés ».



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉS



Téléchargez les comptes-rendus des séances du conseil municipal sur le site internet :

www.cunac.fr → rubrique Mairie

(Les Procès-Verbaux sont affichés et consultables en Mairie)

Résumé du conseil municipal - Mairie de Cunac - Séance du 1^{er} décembre 2022

Scannez le QR Code pour consulter le CR dans son intégralité



1. Madame GINESTET explique que suite à l'augmentation du point d'indice et du SMIC ainsi que l'embauche de 2 emplois aidés supplémentaires, il faudrait ajuster les dépenses de personnel (rémunération) soit 30 000 €. Ce recrutement a été nécessaire afin de faire face à l'augmentation des enfants inscrits à l'ALAE et à l'ALSH. Une modification du budget primitif communal est donc soumis à l'approbation du conseil municipal.
→ Vote : POUR à l'unanimité
2. Monsieur le Maire demande l'autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 - DEL_2022_031.
→ Vote : POUR à l'unanimité
3. Mis à l'approbation du conseil municipal du montant du reversement de la taxe d'aménagement attribuée à la commune de Cunac.
→ Vote : POUR à l'unanimité
4. Mis à l'approbation du conseil municipal du rapport 2022 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et création d'une attribution de compensation définitive 2022 - DEL_2022_033.
→ Vote : POUR à l'unanimité
5. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal la reconduction de la subvention de fonctionnement de 2500 € à la coopérative scolaire de Cunac.
→ Vote : POUR à l'unanimité
6. Mis à l'approbation du conseil municipal des subventions attribuées pour 2022 aux associations Cunacoises.
→ Vote : POUR à l'unanimité
7. Madame GINESTET (commission finances), soumet à l'approbation du conseil municipal la modification des tarifs de l'ALAE et de l'ALSH à compter du 1^{er} janvier 2023.
→ Vote : 15 voix POUR et 4 voix CONTRE
8. Afin de réaliser des travaux de peintures et de menuiseries dans la 6^{ème} salle de classe (ancienne salle de stockage de matériel scolaire) deux devis ont été demandés. Celui de l'entreprise Bruno DESMONET SARL Plâtrerie et Peintures à ROSIERES a été retenu pour un montant de 4 284.71 € TTC.
→ Vote : POUR à l'unanimité

9. Proposition de végétalisation de la place de l'église et du terrain de pétanque en collaboration avec l'association Arbres et Paysages Tarnais. Cette association accompagne les communes dans leur projet (préparation des terrains, choix des arbres, appui technique, etc.) pour une adhésion annuelle de 40 € permettant de bénéficier de ses services ainsi que les devis proposés accompagnés des frais de fournitures.

→ Vote : POUR à l'unanimité

10. Afin de réaliser la construction du City Park, trois devis ont été demandés :

HUSSON INTERNATIONAL pour un montant de 98 685 € TTC
GROUPE S.A. EQUIPEMENT pour un montant de 87 672 € TTC
OVALEQUIP pour un montant de de 88 179 € TTC

Le devis du GROUPE S.A. EQUIPEMENT a été retenu.

→ Vote : 13 voix POUR, 2 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS

11. Afin de réaliser la construction d'une aire de jeux pour jeunes enfants, 3 devis ont été demandés :

HUSSON INTERNATIONAL pour un montant de 41 097 € TTC
GROUPE S.A. EQUIPEMENT pour un montant de 41 905 € TTC
OVALEQUIP pour un montant de 36 259.20 € TTC

La société OVALEQUIP a été retenue.

→ Vote : 14 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS

12. Monsieur le Maire met à l'approbation du conseil municipal la demande de renouvellement d'agrément pour l'accueil d'un service civique, déjà détenu par l'ancienne mandature.

→ Vote : POUR à l'unanimité

13. Approbation et signature de la convention territoriale avec la CAF du Tarn. L'objectif est de travailler sur 4 thématiques : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le soutien à la parentalité.

→ Vote : POUR à l'unanimité

14. Mis à l'approbation du conseil municipal, la mise à jour du tableau annuel des effectifs de la collectivité.

→ Vote : POUR à l'unanimité

15. Mise en place de l'opération « Ecole et Cinéma » et convention de la contribution financière municipale annuelle. Cela aura pour but de permettre aux enfants scolarisés (grande section de maternelle au CM2) d'aller au cinéma 3 fois dans l'année scolaire.

→ Vote : POUR à l'unanimité

16. Monsieur le Maire donne quelques informations :

- Vœux aux agents le vendredi 16 décembre 2022 à 18H30 à la mairie.
- Vœux à la population le dimanche 8 janvier 2023 à 11h30 à la salle de spectacles.
- Dates des prochains conseils municipaux : jeudi 2 février 2023 à 20h, jeudi 16 mars 2023 à 20h, jeudi 6 avril 2023 à 20h.

17. Monsieur le Maire donne la parole aux élus :

Madame GINESTET fait remarquer au groupe minoritaire que des erreurs et des oublis ont été commis sur leur document distribués dans les boîtes aux lettres.

Madame NESPOULOUS fait un retour sur le travail effectué en équipe par sa commission : organisation du chantier jeune été, renouvellement de l'agrément accueil service civique, organisation de l'élection du conseil municipal jeune et la préparation du goûter des aînés.

Pour terminer Madame FRERE questionne Monsieur PAGES sur des poteaux installés « Chemin du Renard ». Réponse de Monsieur PAGES : ils concernent la fibre et sont la propriété d'Enedis.



1. Monsieur le Maire demande l'approbation du conseil municipal de céder pour l'euro symbolique les parcelles cadastrées AD 124 et AC 99 à la société SAS LAUNZO IMMO, dans le but de régulariser l'utilisation de la voie privée et de l'inclure ainsi dans le domaine public suite à l'achat par cette société des propriétés du Consorts FARAMOND.

→ Vote : POUR à l'unanimité

2. Monsieur le Maire demande l'autorisation de renouveler la convention entre la commune de Cunac et la FOL 81 (Fédération des Œuvres Laïques du Tarn) qui arrive à échéance fin JUIN 2023.

→ Vote : POUR à l'unanimité

3. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire un avenant financier à la convention de partenariat avec la Scène Nationale d'Albi afin de faire bénéficier au Cunacois un spectacle supplémentaire dans l'année.

→ Vote : POUR à l'unanimité

4. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal de compléter la subvention donnée à la crèche Pirouette Galipette (fin de l'exercice 2022) à la vue de nombre d'enfants de Cunac qui fréquentent cette crèche soit 11 enfants accueillis régulièrement.

→ Vote : POUR à l'unanimité

5. Pour l'exercice 2023, Monsieur le Maire met à l'approbation du conseil municipal, une subvention de fonctionnement de 7 500 € à la crèche Pirouette Galipette.

→ Vote : POUR à l'unanimité

6. Suite à la réussite au concours externe d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe d'une employée communale, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création de ce poste à compter du 01/09/2023.

→ Vote : POUR à l'unanimité

7. Madame GINESTET soumet à l'approbation du conseil municipal l'autorisation de changer les 3 photocopieurs dont le contrat de maintenance se termine. Pour cela trois devis ont été réalisés :

KOESIO pour un montant de 11 450 € TTC sans reprise de l'ancien matériel.

TBC pour un montant de 9 204 € TTC sans reprise de l'ancien matériel.

ETS RICHOU pour un montant de 6 831.60 € TTC avec reprise de l'ancien matériel pour 1260 € TTC.

A été retenu le devis des ETS RICHOU pour un montant de 6 831.60 € TTC

→ Vote : POUR à l'unanimité

8. Afin de maîtriser le coût de l'énergie, Mr PAGES (Adjoint aux travaux) propose au conseil municipal de remplacer les ampoules et les néons par des ampoules de types LED et détecteurs de présence. Trois devis ont été présentés :

CCL (Comptoir Commercial du Languedoc) pour un montant de 7 580.40 € TTC

REXEL pour un montant de 13 762.48 € TTC

CGED pour un montant de 11 367.12 € TTC

A été retenu la proposition de CCL pour un montant de 7 580.40 € TTC

→ Vote : POUR à l'unanimité

9. Informations diverses :

Afin de faciliter l'accès aux soins et au bien-être des Cunacois, 2 groupes d'assurances AXA France et AESIO Mutuelle ont pris contact avec Monsieur le Maire et proposé une complémentaire santé individuelle à prix compétitif. Une réunion publique sera organisée avec l'assureur pour plus de précisions.

Monsieur le Maire confirme que la Fondation Saint Martin sera l'investisseur du projet des maisons partagées (achat foncier et structure).

Mr PAGES nous fait part des travaux en cours ou réalisés à savoir la végétalisation de la place de l'église, la réfection du chemin du Pin et des trottoirs de la rue « Al Poussac », le terrassement du City stade (place de la Grèze) et préparation de l'aire de jeux (place de la Grèze).



ÉTAT CIVIL



Les informations transmises dans la rubrique ÉTAT CIVIL concernent les personnes nées, baptisées, mariées et décédées sur le territoire de la commune.

Naissances

- FERREIRA Lyson, Alba, Lou, née le 22 février 2023
- SIRVEN Alma, Sylla, Anna, née le 5 mars 2023
- BROUILLARD KARAM Louis, né le 13 mars 2023
- MONTMONT Gabin, Yves, Pascal, né le 12 avril 2023
- LAMARQUE Valentina, Aylinn, Sandrine, née le 15 avril 2023
- PLE GERIZIER Owen, né le 27 avril 2023



Baptêmes civils

- FIEU Marceau, Robin, le 18 février 2023



Mariages

- NÉANT



Décès

- BERTORELLE née CHABBAL Anne-Claude, Simone, décédée le 5 janvier 2023
- RAYNAL née TRÉBOSC Janine, Irène, décédée le 4 avril 2023



TRIBUNE LIBRE



Espace d'expression libre conformément à l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en vigueur au 1^{er} mars 2020.

GROUPE MAJORITAIRE

Chers Cunacoises et Cunacois,
L'éco-citoyenneté est une de nos priorités et nous sommes fiers d'engager des projets concrets pour contribuer à la transition écologique de notre commune. La construction d'un city stade est une réalisation importante pour créer un nouveau lieu de vie et d'activités adapté à la jeunesse Cunacoise. La création du Conseil Municipal Jeunes s'inscrit dans notre volonté de les faire participer à la vie publique à travers leur engagement.

Nous avons également pris des mesures pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux, en remplaçant les ampoules et les néons par des modèles LED plus efficaces et durables. Cette initiative permettra de réduire notre empreinte carbone tout en économisant des ressources et en améliorant la qualité de l'éclairage.

Enfin, nous sommes également engagés dans une communication dynamique et innovante en utilisant des outils supplémentaires comme le Panneau Pocket pour informer en temps réel sur la vie communale. Nous sommes convaincus que cette approche proactive de la communication nous permettra de mieux répondre aux besoins de tous les administrés.

Le groupe majoritaire.

GROUPE MINORITAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Cunacoises, Cunacois,

Depuis trois ans, des avancées dans la vie de notre commune ont eu lieu. Actuellement, un city-stade est en cours de construction. Très rapidement, le remplacement des éclairages des bâtiments communaux par des systèmes basse consommation sera effectué. Nous avons également été ravis d'accueillir les nouveaux élus du Conseil Municipal Jeune.

En revanche, nous regrettons d'obtenir des informations via la presse plutôt qu'en Conseil municipal malgré nos demandes. De même, la mise à jour du site internet communal n'est plus assurée régulièrement. Par exemple, des changements de tarifs votés en Conseil municipal et non indiqués sur le site, peuvent induire les cunacois en erreur.

Actifs et soucieux de la vie de notre commune, nous restons au service des cunacoises et des cunacois et vous souhaitons, par avance, de bonnes vacances.

D. DESHAIES-GALINIÉ, D. BARBUTO, S. FRÈRE,
et M. LAFON elusminoritairescunac@gmail.com
le 9 avril 2023



MAI

- ▶ Lundi 8 mai à 17h, Monuments aux Morts : **Commémoration du 8 mai 1945.**
- ▶ Mercredi 17 mai à partir de 20h, Salle du Conseil à la Mairie : **Permanence Panneau Pocket** (Cf. page 9).
- ▶ Dimanche 21 mai à partir de 9h, Place de la Grèze, **Rassemblement de voitures sportives** organisé par ExtrêmeCar81.
- ▶ Dimanche 28 mai à 13h30 : **Foot** (Finale de Coupe) organisée par l'US CUNAC.
- ▶ Mercredi 31 mai (après-midi) à 14h : **Randonnée à Castelnau de Lévis** organisée par le Foyer Laïque.

JUIN

- ▶ Samedi 3 juin à partir de 11h, Salle du Conseil à la Mairie : **Permanence Panneau Pocket** (Cf. page 9).
- ▶ Samedi 3 juin : **Aubades du CAC** (Comité d'Animation de Cunac).
- ▶ Samedi 10 juin à 9h, Salle du Conseil à la Mairie : **Réunion d'information Chantier Loisirs Jeunes** (Cf. page 10).
- ▶ Samedi 10 juin à partir de 16h, Place de l'Église : **3^{ème} Marché des Artisans Créateurs.**
- ▶ Dimanche 11 juin de 8h30 à 17h, Place de la Grèze : **Vide Grenier** organisé par l'US CUNAC.
- ▶ Dimanche 11 juin (journée) à 8h30 : **Randonnée au Sidobre** organisée par le Foyer Laïque.
- ▶ Jeudi 15 juin à 20h, Salle du Conseil à la Mairie : **Conseil Municipal.**
- ▶ Dimanche 18 juin de 9h à 18h : **Tournoi de Foot** organisé par l'US CUNAC.
- ▶ Du jeudi 22 juin au dimanche 25 juin : **Fête du Village** organisée par le CAC (Comité d'Animation de Cunac).
- ▶ Vendredi 30 juin à 20h30, Salle de Spectacles : **Théâtre « 1848, La portée de la Liberté »** (Pièce jouée par des enfants).

JUILLET

- ▶ Samedi 1 juillet à partir de 19h, Place de l'Église : **Marché Gourmand** animé par l'ASDC (Association Sportive de Danse).
- ▶ Du Lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet : **Chantier Loisirs Jeunes** (pour les 12 et 13 ans).
- ▶ Les mercredis 5, 12, 19, 26 juillet : **Concours de Pétanque** organisés par la Doublette Cunacoise.
- ▶ Les samedis 1, 8, 15, 22, 29 juillet : **Concours de Pétanque** organisés par la Doublette Cunacoise.

AOÛT

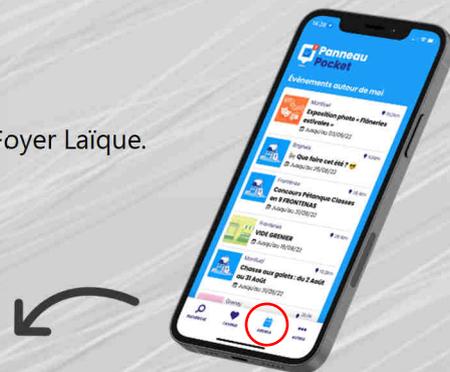
- ▶ Les mercredis 2, 9, 16, 23, 30 août : **Concours de Pétanque** organisés par l'US CUNAC.
- ▶ Le samedi 5 août : **Concours de Pétanque** organisé par la Doublette Cunacoise.
- ▶ Samedi 5 août à partir de 19h, Place de l'Église : **Marché Gourmand** avec animation Karoké.
- ▶ Les samedis 19, 26 août : **Concours de Pétanque** organisés par l'US CUNAC.

SEPTEMBRE

- ▶ Dimanche 3 septembre de 9h à 12h, Place du Mail : **Forum des Associations.**
- ▶ Jeudi 14 septembre à 20h, Salle du Conseil à la Mairie : **Conseil Municipal.**
- ▶ Samedi 16 et dimanche 17 septembre : **Journées Européennes du Patrimoine.**
- ▶ Dimanche 24 septembre (journée) à 9h : **Randonnée à Fauch** organisée par le Foyer Laïque.

NOUVEAU : LA FONCTIONNALITÉ AGENDA SUR PANNEAUPOCKET

L'agenda PanneauPocket permet de référencer tous les évènements de Cunac. Vous retrouverez ainsi l'ensemble des animations et des rendez-vous en cours ou à venir pour Cunac et les communes avoisinantes dans un rayon de 30 km.



Tous les papiers se trient et se recyclent, ce journal aussi ! | Ne pas jeter sur la voie publique.

